

GUIDE PRATIQUE | BALUCHONNAGE

Préparer un relayage à domicile avec Alzheimer

Une checklist claire pour transmettre les habitudes, sécuriser le domicile et organiser le retour.

MEDIWALK®

Des repères clairs pour préparer le relais à domicile.

L'essentiel

Présentez progressivement le relayeur, conservez les horaires habituels et évitez de modifier plusieurs routines en même temps.

Ce guide en 3 repères

Créer une fiche de transmission

Notez les habitudes, les capacités, les difficultés de communication, les déclencheurs d'angoisse, les contacts et les conduites utiles.

Médicaments et soins

Faites préciser dans la convention ce qui relève du relayeur et ce qui reste assuré par les infirmiers ou autres professionnels. N'improvisez pas un transfert de responsabilité.

Sécuriser le domicile

Vérifiez les accès, l'éclairage, les risques de chute, les sorties nocturnes, les équipements et les numéros d'urgence.

Préparer la démarche

Sécuriser le domicile

Vérifiez les accès, l'éclairage, les risques de chute, les sorties nocturnes, les équipements et les numéros d'urgence.

Le départ et le retour

Au retour, prévoyez une transmission factuelle : sommeil, repas, traitements, activités, incidents et points à réévaluer.

À retenir

La disponibilité, le prix et les financements doivent toujours être confirmés par écrit pour la situation concernée.

Questions fréquentes

Que transmettre au relayeur ?

Les habitudes, capacités, risques, traitements, contacts et conduites d'urgence utiles.

Une rencontre avant l'intervention est-elle utile ?

Oui, elle permet de préparer la mission, la sécurité et la convention.

Qui gère les médicaments ?

La convention doit préciser les rôles et la coordination avec les professionnels de santé.

L'aidant doit-il rester joignable ?

Les modalités de contact et un contact secondaire doivent être définis à l'avance.

Que faire si le proche refuse ?

Préparez plusieurs rencontres courtes et demandez au service une adaptation si l'angoisse persiste.

Sources officielles

Décret n° 2025-827 du 19 août 2025 - Légifrance

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2025/8/19/TSSA2510077D/jo/texte>

Avoir du temps libre : relayage et répit à domicile

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/solutions-pour-les-aidants/se-preserver/avoir-du-temps-libre>

APA à domicile et majoration pour le répit

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10009>

Plateformes d'accompagnement et de répit

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie/a-qui-s-adresser/les-plateformes-d-accompagnement-et-de-repit>

Contenu informatif, sans diagnostic ni promesse de financement. En cas d'urgence ou de danger immédiat, contactez le 15 ou le 112.

Version web : <https://www.mediwalk.fr/preparer-relayage-domicile-alzheimer.html>